

■ **Maurice Gobet**, à Semsales, CH-217-0710211-6, service d'entretien, réparations et dépannages d'appareils électriques. Entreprise individuelle. (FOSC du 18.01.2006, p. 8). Par ordonnance du 08.05.2006, le Président du Tribunal de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis, a prononcé la révocation de la faillite. En conséquence l'inscription de la raison individuelle est rétablie comme ci-devant (FOSC du 10.06.2003, p. 5).  
Journal no 2248 du 12.05.2006  
(03381302 / CH-217.0.710.211-6)